

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS
LE 09 MARS 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 09 mars 2017 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents la conseillère et les conseillers suivants :

Madame Juliette Duguay
Messieurs Richard Béliveau, Gaétan Delarosbil, Hartley Lepage et Jean-Marc Allain.
Madame Annie Anglehart est absente de la présente séance.

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 18h30.

Les points à l'ordre du jour sont:

- 01- Prolongement de la fermeture de l'aréna ;
- 02- Autorisation de paiement de facture des Assurances Michel Cyr inc. ;
- 03- Autorisation d'achat d'un traîneau d'évacuation médicale ;
- 04- Période de questions ;
- 05- Levée de la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-02-071
PROLONGEMENT DE LA FERMETURE DE L'ARÉNA

CONSIDÉRANT QUE le club de hockey Les Meubles Assels de Port-Daniel–Gascons a atteint les finales dans la Ligue de Hockey Élite ;

CONSIDÉRANT QUE la série finale a débuté la fin de semaine du 3 mars 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE le tournoi loisirs adulte de Bonaventure est prévue du 9 au 12 mars 2017 et que les joueurs y participent ;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

QUE le conseil de la Municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte de prolonger les heures d'ouverture de l'aréna pour une période maximale de trois (3) semaines totalisant un montant de 12 108 \$.

Cette dépense sera prélevée à même le surplus accumulé non affecté de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au surplus accumulé non affecté de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale/ secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-072 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE** **ASSURANCES MICHEL CYR INC.**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture des Assurances Michel Cyr inc. au montant de 2 031,97 \$, taxes en sus et ce, relativement aux honoraires pour la mise en vigueur du contrat d'assurance collective de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-073 **AUTORISATION D'ACHAT** **TRAÎNEAU D'ÉVACUATION MÉDICALE**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l'achat d'un traîneau d'évacuation médicale pour le service incendie, auprès d'Abitibi & Co., au montant de 5 244,96 \$, taxes en sus. Ce montant sera remboursé par des dons reçus de diverses compagnies et organismes de la région.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question s'est tenue avec les personnes présentes dans l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-074 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Juliette Duguay à 18h40.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Chantal Vignet
Directrice générale./sec.-trés.